

L'EUROPE S'ENGAGE DANS LE CANTAL

CREATION D'UN SERVICE DE MINI-SEJOURS DE PROXIMITE ET DE SEJOURS-VACANCES DESTINEES AUX ENFANTS CONFIES DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE DU CANTAL



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Cofinancé par
l'Union européenne**



Descriptif de l'opération

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Département du Cantal prend en charge des mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans. Confronté à un nombre croissant d'enfants placés (495 à ce jour), les opérateurs se retrouvent de plus en plus difficilement à imaginer des solutions innovantes dans la prise en charge des enfants : la création de mini-séjours de proximité pour une durée inférieure ou égale à 6 jours et 5 nuits, mis en œuvre toute l'année et à intervalles réguliers.

Quel montant ?

L'opération se déroule sur 2 ans pour un coût total de 239 856,02 euros (uniquement via des prestations de service). L'Union européenne à travers le Programme LEADER du GAL Cantal soutient le projet à hauteur de 80% soit 191 856,02 euros.

Contact



Direction Enfance Jeunesse
04-71-46-20-20